

# la maison “Romand”

MAISON GRENIER-BOLEY DE 1808 À 1936 ET ROMAND DE 1936 À 2015



La maison est située à l'entrée haute de Prémanon, rue du Moine Manon N° 186. Cette grosse bâtisse de plus de 800 m<sup>2</sup> de bâtiment développé a été construite par Jacques Joseph GRENIER BOLEY sur un terrain hérité semble-t-il de son père Pierre Alexis dit l'Oiseau (1734-1794) du Goulet Bayard.

Jacques Joseph est né en 1760 sur le Goulet Bayard, il a construit cette grande maison en 1808 d'un seul bloc (inscription sur le fronton) sous la dénomination “ferme-café”. Il s'est marié deux fois. Une première fois avec Marie-Claudine MIVELLA-GOUVERNEUR originaire des Charrières (1757-1796) dont il aura cinq filles, trois seront adultes, Anne Catherine mariée à Claude BERTHET et Marie Rose à Pierre BAILLY-MASSON et Marie Constance mariée à Cyprien LACROIX.

Un deuxième mariage avec Jeanne-Marie PAGET-GOY du Sagy dont il aura trois enfants, c'est Jean Célestin (1798-1869) seul héritier mâle qui survivra à la fratrie et héritera de la maison de Prémanon. Déclaration de naissance par son père “...né dans sa maison de

*résidence située au Prémanon...*” La maison a été donc bâtie avant l'inscription de 1808 sur le fronton. Elle sera aussi semble-t-il épisodiquement un hôtel ! Ce n'était en aucun cas une “maison bourgeoise” puisqu'elle contenait des locaux de travail : caves, abreuvoir, four, remises, granges, greniers, forges et jardins.

## “Ferme-café”, et même hôtel !

Jean Célestin se mariera avec Lucine Octavie BONNEFOY des Rousses (1805-1877). Ils auront neuf enfants dont Joseph Léon marié à Marie Stéphanie GAUTHIER-MANUEL du Bief de la Chaille. ( 1849-1905). Jean Célestin a fortement agrandi le patrimoine familial (La Fourrière à Beauregard héritage de Lucine) et achats de nombreux terrains et diverses pâtures.

De ses enfants, sur les quatre frères, seul Joseph Léon est resté cultivateur à Prémanon. En effet, on retrouve les 3 autres à Morez dans le négoce et l'industrie, en particulier à la Tirerie du bas de Morez qui appartenait à leur oncle maternel, Valère BONNEFOY.



La maison "Romand" de Prémanson

Joseph Léon GRENIER-BOLEY sur son testament de 1904 est déclaré propriétaire cultivateur au village de Prémanson. Sa succession et celle de son épouse s'est établie en quatre temps de 1904 à 1911 où après indivision, les propriétés seront transférées au profit de Constant VALÈRE (1883-1915 MPLF) et Félix VALÈRE (1873-1919) marié à Hermance GRENIER (1870-1957) qui semble-t-il a tenu pendant quelques années un café au rez-de-chassée de la maison (Café Grenier). Hermance restera propriétaire d'une petite partie de la maison jusqu'en 1936.

Cette portion de maison (1/4) avec une parcelle de terre et jardin est alors vendue en 1936 à Louis Edouard ROMAND qui jusque-là louait deux pièces. Ce dernier rachètera progressivement l'ensemble de la maison. Seuls descendants de Joseph Léon, Constant Valère Arsène marié à Augusta VANDELLE aura des enfants qui seront pupilles de la nation suite au décès de leur père MPLF en 1915.

Les quatre enfants auront la majeure partie de la maison rue du Moine Manon. On trouve :

- Roger, Aimé, Marius (1910-1980) marié à Cécile Sigonney
- Gilbert, Ulysse (1911-1971) marié à Colette Stadelmann
- Alice, Andréa née en 1912 mariée à Maurice Gaillard
- Léon Joseph (1914-1982) marié à Aline Canque

## 1947, Louis Romand

En 1947, Louis Romand sera seul propriétaire et avait des petits appartements en location. Entre 1960 et 1990, Louis Romand et son épouse habitaient au rez-de-chaussée, deux pièces plus une chambre au premier où il y avait 3 petits logements. Au 2<sup>e</sup>, il y avait un logement où habitait son fils Jean ROMAND avec ses 4 enfants, plus un 2 pièces. À l'arrière, "sur le puits" un atelier et un deux pièces.

Sur le tard, lorsque Jean et sa femme sont seuls, ils habitaient en bas, et le reste de la maison était vide. Après le décès en 2006 de Thérèse, la femme de Jean, leurs enfants, Jean-Claude et Bernadette héritent chacun d'un quart de la maison, Françoise d'un demi. Jean décède en 2014.

En juillet 2015, les enfants de Jean-Claude, Sandrine et Christophe et leurs tantes signent l'acte de cession à la Mairie de Prémanson.

**Texte de Christiane GRENIER-BOLEY du G2HJ en accord avec la famille ROMAND du Prémanson.**

